

Festival ABRIVADO

34 €



Mercredi 11 Novembre 2026

Départ de votre région en Autocar de Grand Tourisme**** vers 05h45 suivant le lieu de prise en charge en direction des Saintes-Maries-de-la-Mer. Arrivée vers 09h30 sur place pour une journée libre à l'occasion du Festival d'Abrivado. Départ à 16h00 pour route de retour direct sur votre région vers 20h15.

Qu'est ce que le festival d'abrivado ?

Un festival d'abrivado est une fête traditionnelle du sud de la France où des gardians à cheval conduisent des taureaux dans les rues, accompagnée d'animations, de musique et de festivités mettant à l'honneur la culture camarguaise.

Ce prix comprend : Le voyage en Autocar Grand Tourisme ****

Ce prix ne comprend pas : Les repas, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation : + 3 € / personne

 **Palisse**
AUTOCARS
La Passion du Voyage...

04 75 08 40 11



Ardèche / Drôme / Rhône

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Je désire participer au **Festival d'Abrivado le Mercredi 11 Novembre 2026** :

Nombre de personnes _____ x 34€ - (Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse)

Je souscris à l'assurance annulation* à 3 € par personne : ☐ OUI ☐ NON : _____ x 3 € En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « 9 Avenue du Président Roosevelt » 26600 TAIN L'HERMITAGE . (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.